

Réunion ordinaire du Conseil Municipal

28/08/2026

Présents : M. DECOMBE Emeric, TARRIT Maryse, AMBLARD Patrick, FERREIRA Manuel, GALLOIS-THOMAS Audrey, CIZERON Marc, MOREAU Teddy, VERNY Elisabeth

Absent(s) : BONHOMME Sabrina, BENALI Marie-Hélène, Cyril DE RYCKE donne pouvoir à Teddy MOREAU

Secrétaire de séance : Mme TARRIT Maryse

1. Approbation du PV du conseil du 29/06/2026

- Modification du PLUi
- Renouvellement de la convention RPI
- Heures supplémentaires

2. Décision modificative 1

Changement du parc informatique : remise au norme RGPD et sauvegarde de toute l'informatique de la mairie.
Achat d'un nouvel ordinateur sous Windows 11 et d'un système de sauvegarde.

Ajout d'un service de maintenance informatique

Total investissement : **2581.62€** qui n'était pas prévu au BP

Ouverture de crédit pour l'opération 10052 « Informatique »

Réduction de crédit pour l'opération 10057 « Rénovation SP » (ligne d'équilibre pour la section investissement)

3. Décision modificative 2

Achat d'une autolaveuse pour la salle polyvalente afin de maintenir son état de propreté et de faciliter le nettoyage.
Devis : **1502.40€**

Ouverture de crédit pour l'opération 10069 « Acquisition de matériel »

Réduction de crédit pour l'opération 10057 « Rénovation SP » (ligne d'équilibre pour la section investissement)

L'utilisation de cette nouvelle autolaveuse questionne : qui pourra l'utiliser et sous quelles conditions ?

Il est décidé que celle-ci sera prêter gratuitement aux associations du village qui utiliseront la salle polyvalente. En revanche, pour les particuliers, les modalités de prêt ne sont pas encore définies.

4. Travaux éclairage publique rue de la Challe

Depuis 2024 le lampadaire du bout de la rue de la Challe est accidenté. Aujourd'hui nous avons enfin eu un devis de réparation de 1480€ à charge de la commune.

(50% du HT est pris en charge par TE63)

5. Décision modificative 3

Devis pour réparation EP de 1480€

Ouverture de crédit pour l'opération 10066 « Eclairage Public »

Réduction de crédit pour l'opération 10057 « Rénovation SP » (ligne d'équilibre pour la section investissement)

EN RESUME :

Informatique	2 581.62€
Matériel	1 502.40€
EP	1 480 €
Réduction totale au 10057 « Rénovation salle po »	5 564.02€
Reste sur 10057 « Rénovation salle po »	52 557€

6. Modification du contrat de saisonnier

Suite à l'arrêt de Sylvain depuis le 27/07/2026 jusqu'au 28/08/2026 il a été décidé de passer Vladimir a 35h pour le mois d'août.

Si l'arrêt de Sylvain venait à se rallonger, il serait proposé à Vladimir un contrat de remplacement durant la période de l'arrêt

A des fins purement administrative, il serait idéal d'augmenter la durée de saisonnier jusqu'au mois d'octobre : en principe nous auront une meilleure visibilité à ce moment-là

7. Adhésion au service retraite du CDG63

Afin de prévoir l'avenir de l'emploi d'agent communal d'entretien, il est proposé d'adhérer au service retraite du CDG afin de pouvoir établir un plan de retour de Sylvain suite à son arrêt maladie. Ce partenariat coute 127.50€ pendant 2 ans et ils pourront établir le rétroplanning du départ de Sylvain.

Le but de cette demande et de voir s'il est intéressant de créer un nouvel emploi sur la commune et savoir la date de départ en retraite de Sylvain.

8. Révision des conditions de location de la Salle polyvalente pour les particuliers

Afin de maintenir en bon état les différents investissements ayant été fait sur la salle polyvalente, il a été décider d'ajouter le matériel nécessaire à son utilisation : papier toilette, essuie mains et produit lave verre

L'inventaire des deux salles a été mise à jour.

9. Mise en place d'une convention location association

Toujours dans le but de mettre toutes les associations du village sur un pied d'égalité, mise en place d'un cadre d'utilisation de la salle polyvalente, pour planifier les manifestations ou activités hebdomadaire.

Convention effectuée pour la grande et la petite salle qui sera a renouveler chaque année lors de la réunion de rentrée (cette année : 09/09/2026).

10. Questions diverses

a) Circo-tour

Le circo tour 2026 à eu lieu le 26/08/2026. La députée Delphine Lingemann est venue dans notre village pour rencontrer les villageois. Cette dernière à passé une heure avec nous, pour discuter des différentes questions des habitants. C'était un moment convivial et instructif.

b) Urbanisme

- RDV service urbanisme Billom communauté

Dernièrement, le nouveau vice-président en charge de l'urbanisme et Monsieur Blasquie sont venus sur la commune afin de revoir les différents besoins du village. Notamment les modifications du PLU, celles que nous avons demandées (cf conseil municipal précédent) seront validées lors de la modification 4 en fin d'année. Une modification concernant un habitant du village en revanche risque d'attendre la n°5 car il y aura certainement des enquêtes publiques et d'autre intervenant que Billom Communauté.

L'OAP du cimetière sera revu prochainement afin d'intégrer une modification facilitant sa vente.

Une nouvelle rencontre avec Billom Communauté aura lieu afin d'effectuer les demandes de modification de l'OAP prochainement, après la commission urbanisme du 23 septembre 2026.

- Divers travaux du village

Vladimir a entrepris un grand nettoyage des rues du village, avec la taille des haies et d'arbres mort. Ainsi le bois à pu être mis à disposition des villageois qui le souhaitait.

Les enfants du dispositif argent de poche ont nettoyé la mairie et son local de stockage, ainsi que la cour de l'école afin de prévoir une rentrée dans les meilleures conditions pour les enfants.

- Le caniveau de l'église

Celui-ci s'effondre, mais le devis effectuer auprès de la SEMERAP est très élevé. Une solution intermédiaire doit être trouvée.

c) Rentrée scolaire

La rentrée 2026-2027 est la dernière pour nos deux enseignants. Thierry finira l'année scolaire, et Martine arrête au mois de Mars.

Traditionnellement pour la rentrée des classes, la mairie est présente afin d'accueillir et consoler les parents qui laisse pour la 1^e fois leur enfants à l'école.

Cette démarche sera reconduite avec une petite collation et un moment convivial.

d) Dératisation et moustique

Une entreprise de contrôle des nuisibles nous a contacter pour effectuer des devis concernant la dératisation et l'éviction des moustique sur la commune.

Avant commande il faut voir ce que nous avons comme produit à disposition.

Concernant les moustiques, l'invasion ne peut être contrôlée et l'ARS a pris en charge le problème.

La seule solution passive et de mettre des pièges pondoires tous les 200m (rayon d'action d'un moustique tigre), ce qui entrainerait un investissement colossal pour la commune plus un entretien des pièges constant. Ce n'est pas envisageable. En revanche chaque habitant est encouragé à protéger sa parcelle à l'aide de ce type de piège.

La solution active consiste à pulvériser un produit toxique dans le village, confinant ainsi les habitants pendant minimum 12h. Celle-ci n'est envisageable qu'en cas de découverte de cas médicaux imputable aux moustiques tigres.

Les consignes habituelles s'appliquent : supprimer toute eau stagnante (réservoir d'eau, pot de fleurs, etc)

e) Gendarmerie

Une réunion d'information sur la sécurité des élus a eu lieu car elle est toujours au centre de leur préoccupation. Aujourd'hui des applications sont disponibles afin de répondre aux besoins et aux questions des élus.

La gendarmerie suit notre demande auprès du procureur de la république concernant un signalement sur une personne en danger.

f) Enquête du village

- T2C

Un retour de 35 bulletins seulement a été recensé. 17 pour, 18 contre.

Les « pour » ont été divisé en 2 catégories, ceux donnant des horaires scolaires et ceux donnant des horaires plus larges. Soit 7 scolaires et 10 autres.

Après étude auprès des communes de Mur-sur-Allier et Pérignat sur Allier, l'utilisation de la T2C en guise de transport scolaire, comparable à celle de la région (établissement de secteur), n'est pas adapté. Un tarif 3 fois supérieur à celui de la région, et des horaires incompatibles avec ceux des collèges laissant les enfants patienter parfois jusqu'à 45 min avant d'avoir un bus pour rentrer. De plus, la durée de trajet et largement supérieur avec la T2C (1h contre 20min actuellement)

Compte tenu de ces éléments et les résultats des votes habitants, le projet de faire venir la T2C à Saint Bonnet est abandonnée pour l'instant, mais pourra être revu dans quelques années

- CCAS

Un retour de 13 personnes seulement. La grande majorité n'a pas apporté d'éléments pertinents. La quasi-totalité des habitants ayant répondu son véhiculé ou ont un proche pouvant les déplacer.

g) RPI

Les frais de RPI n'avaient pas été envoyé par Pérignat depuis 2024. Soit une régularisation de presque 30 000€ à effectuer.

Il a été vu avec la trésorerie et la Mairie de Pérignat d'effectuer un échelonnement pour se paiement. Nous avons donc un paiement sur 10 mois, avec 8 000€ cette année et le reste à prévoir sur notre BP 2027.

h) Bibliothèque

La bibliothèque revient-elle en septembre ? Si oui sous quelle forme ? Avec Billom communauté ?

Une des bénévoles ne souhaite pas recommencer. Un appel aux villageois doit être fait.

Maintient-ont cette bibliothèque ?

Comment la faire perdurer ?

- Jeux,
- Livre à domicile
- Association avec l'école

Actuellement sa fréquentation est très limitée, seulement 2 ou 3 familles y vont régulièrement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h47

Le Maire

Emeric DECOMBE

La secrétaire de séance

Maryse TARRIT